

Le 13 mars 2014

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Objet : Compteurs Hydro-Québec

A verser aux dossiers : R 3863-2013 et R 3854-2013

Madame,
Monsieur,

Je fais partie des gens qui refusent qu'Hydro-Québec, société d'état dont nous sommes tous actionnaires, impose aux citoyens l'installation des nouveaux compteurs dits « intelligents ».

Tout d'abord parce que ceux-ci émettent des radiofréquences de façon quasi-constante ce qui constitue un danger pour la santé publique, particulièrement où il y a un grand nombre d'installations très rapprochées.

Le fait qu'il y ait d'autres sources de radiofréquences dans l'environnement ne constitue pas un droit pour en ajouter sans compter. Il est primordial que le citoyen puisse choisir d'utiliser, que ce soit un four à micro-onde, un cellulaire, le wi-fi ou autres, et le temps de leur utilisation. Pour ma part, je choisis de réduire au minimum ce type de produit.

Il est du devoir de tous les citoyens conscients du danger qui nous guette de dénoncer la pratique d'Hydro-Québec, la non transparence ainsi que la pression qui est exercée pour nous imposer leur nouvelle technologie qui selon moi n'a rien d'intelligent!

Je vous remercie de votre attention.

Johane Charette
Rivière-Rouge

c.c. : Madame Martine Ouellet
Ministre des ressources naturelles